

KIT DE L'ASSEMBLÉE LOCALE

LE 26 AU SOIR, ON DÉCIDE DE LA SUITE

Deux heures, sur une place, avec des gens qui viennent de marcher et dont beaucoup n'ont jamais participé à une assemblée. C'est là que se joue tout ce qui vient après. Ce kit donne les rôles, l'ordre du jour, la façon de distribuer la parole et de décider.

POURQUOI UNE ASSEMBLÉE

Une marche réussie qui se termine sans assemblée ne laisse rien derrière elle. Les gens rentrent chez eux contents, et le 27 septembre il ne reste qu'un souvenir et quelques photos.

L'assemblée du 26 au soir change ça. Elle transforme des personnes venues défiler en un collectif qui décide. Elle donne à celles et ceux qui sont là un pouvoir réel sur la suite. Et elle fixe la date de la prochaine, ce qui fait exister un après.

Cette assemblée est la première d'une série. Elle n'est pas un bilan, elle est une ouverture.

Elle est ouverte à toutes les personnes présentes, qu'elles aient marché ou non. Dites-le dans votre communication : beaucoup de gens ne peuvent pas marcher trois heures, celles et ceux qui travaillaient ce jour-là non plus, et ce sont en partie les mêmes que vous mettez en tête de cortège. Annoncez l'heure et le lieu de l'assemblée dans vos publications, comme vous annoncez le départ.

CE QUI DOIT EN SORTIR, AU MINIMUM

- ▶ Une date pour la prochaine assemblée, ou mieux, une périodicité.
- ▶ Une ou deux décisions concrètes, si modestes soient-elles.
- ▶ Une réponse sur la coordination nationale des 1er et 2 novembre à Paris : on y envoie des personnes, ou on n'en envoie pas pour cette fois.

Ce qui n'est pas tranché ce soir-là se tranchera à la réunion suivante. La date de la prochaine assemblée, elle, se fixe avant de se séparer : sans elle, il n'y a rien à quoi se raccrocher le lendemain.

LES RÔLES, DÉFINIS AVANT LE 26

Répartissez-les à l'avance, pas au moment de commencer. Cinq rôles, portés si possible par cinq personnes différentes.

L'ANIMATION

Ouvre, présente l'ordre du jour, annonce les règles, tient le fil, formule les propositions, clôt. Ne donne pas son avis pendant qu'elle anime.

LA DISTRIBUTION DE LA PAROLE

Note qui lève la main, dans l'ordre, et applique les priorités. Annonce à voix haute qui parle et qui parlera ensuite.

LE TEMPS

Tient les deux minutes de chaque prise de parole et signale la fin de chaque point. Prévenez : le rappel du temps n'est pas une agression.

LA PRISE DE NOTES, À DEUX

Deux personnes plutôt qu'une : sur une place, avec du bruit, une seule perd la moitié de ce qui se dit. Elles se relaient, l'une suit le fil pendant que l'autre écrit une décision. Elles rédigeront ensemble le relevé de décisions dans les 48 heures. On écrit les décisions, pas les débats.

L'ÉCRITURE PUBLIQUE

Quelqu'un écrit en grand, sur un support visible de tous, le relevé des décisions et les points les plus importants, au fur et à mesure. L'assemblée voit ce qui est acté au moment où c'est acté, et corrige tout de suite. Ce geste supprime la plupart des désaccords de mémoire.

SI PERSONNE N'A ÉTÉ DÉSIGNÉ

Ça arrive, et ce n'est pas un problème. On prend alors un temps, au tout début, pour que l'équipe d'animation se constitue, avant que l'assemblée commence. Constituer l'équipe fait partie de l'assemblée. Ce temps permet aussi à des personnes qui n'auraient jamais osé de se dire qu'elles peuvent le faire, avec quatre autres à côté d'elles.

CE QU'ON DEMANDE DÈS L'OUVERTURE

« Est-ce que quelqu'un a besoin d'une traduction, de la langue des signes, ou d'une autre langue ? » On ne devine pas les besoins, on les demande, et on s'organise avec ce qu'il y a dans l'assemblée. Il y a souvent quelqu'un capable de traduire à l'oreille de deux ou trois personnes.

L'ORDRE DU JOUR

CE QU'IL FAUT, MATÉRIELLEMENT

Une sono ou deux mégaphones, de quoi écrire les décisions en grand et visible, et de quoi s'asseoir. Vérifiez les batteries : trois heures de marche vident un mégaphone.

LES ENFANTS

Deux heures d'assemblée à 18h, après une journée entière, avec des enfants fatigués : beaucoup de parents partiront à 18h05, et ce sont souvent des mères. Prévoyez les deux possibilités, chaque parent choisira.

- ▶ **Un coin enfants tenu par deux ou trois volontaires**, à côté, dans l'espace familles. Un rôle à pourvoir en amont, comme les autres.
- ▶ **Une assemblée qui accueille les enfants**, pour celles et ceux qui préfèrent les garder près d'eux. On accepte le bruit et les allées et venues, et on le dit clairement au début, pour que personne ne se sente de trop.

QUATRE TEMPS

Annoncez-les au début, écrits en grand si possible. Chacune et chacun sait alors où on va, et combien de temps il reste. Les durées sont indicatives, pour une assemblée de deux heures.

Ajustez ces propositions à la taille de votre assemblée. À douze personnes assises en cercle, on garde l'ordre du jour et on laisse tomber les rôles formels et les règles de parole.

1 AGIR

20 minutes

La prochaine action nationale : **une nouvelle marche le samedi 14 novembre**, premier samedi de la COP31. Et ce que votre ville veut faire d'ici là, chez elle.

Demandez concrètement : qu'est-ce qu'on organise dans les six prochaines semaines ? Un rassemblement, une action de visibilité, une réunion publique, un temps devant un lieu qui a du sens ici.

2 S'ALLIER

20 minutes

Établir des convergences, et soutenir les luttes et les causes qui vous semblent importantes.

Qui d'autre se bat, ici, sur des sujets voisins ? Un collectif contre un projet, une lutte de travailleuses et de travailleurs, une association de quartier, un syndicat en conflit, une mobilisation pour le logement ou contre les pesticides. Décidez qui va les contacter, et ce que vous leur proposez.

3 PROPOSER

25 minutes

Que voudrions-nous dans notre plan de reconstruction, sur chacun des trois volets ?

- ▶ **Urgence.** Ce qu'il faut ici, tout de suite, pour que personne ne meure de la prochaine canicule.
- ▶ **Adaptation.** Ce qui doit être transformé dans votre ville et votre territoire pour tenir les décennies qui viennent.
- ▶ **Atténuation.** Ce qu'il faut arrêter, et ce qu'il faut construire, pour cesser d'aggraver le problème.

Ces propositions remontent à la coordination nationale et nourrissent le plan que nous exigeons. C'est le moment où l'assemblée ne réagit plus, elle écrit.

4 DÉCIDER

30 minutes

Deux questions à trancher, et à ne pas laisser à la fin quand les gens partent. La première appelle une date, la seconde un oui ou un non.

- ▶ **Quelle périodicité pour l'assemblée ?** Toutes les deux semaines, tous les mois. Fixez la date et le lieu de la prochaine avant de vous séparer.
- ▶ **Envoie-t-on des personnes à la coordination nationale** des 1er et 2 novembre à Paris ? Répondez d'abord oui ou non : une assemblée qui vient de se constituer peut très bien décider d'attendre la prochaine fois, personne n'a de comptes à rendre là-dessus. Si c'est oui, proposition : un tirage au sort parmi les volontaires, pour former un quadrinôme, c'est-à-dire un groupe de quatre personnes.

LA PARITÉ DU QUADRINÔME

Un équilibre à tenir, entre femmes et hommes. Concrètement : constituez deux listes de volontaires, l'une de femmes, l'autre d'hommes, et tirez au sort deux personnes dans chacune.

POURQUOI LE TIRAGE AU SORT

Il ne sert pas seulement à départager. Une élection reconduit presque toujours celles et ceux qui ont l'habitude de parler en public, du temps libre et des réseaux. Le tirage au sort donne aux personnes issues des milieux populaires et aux personnes les plus directement impactées par les canicules, les sécheresses et les incendies davantage de chances de siéger dans les instances où l'on décide.

ROTATION ET CONTRIBUTION SOLIDAIRE

Si vous envoyez des personnes, elles changent d'une assemblée nationale du mouvement à l'autre : un mandat ne devient jamais une position. Pour les frais, une contribution solidaire des membres de l'assemblée locale évite que la question financière soit un frein au fait de pouvoir être représentante ou représentant.

TENIR LES DEUX HEURES

Comptez quinze minutes pour l'ouverture, la constitution de l'équipe d'animation si besoin, et l'annonce des règles. Puis vingt, vingt, vingt-cinq et trente minutes pour les quatre temps. Il reste dix minutes de clôture.

Le point 4 se tient devant l'assemblée la plus réduite de la soirée, parce que les gens partent progressivement. C'est pourtant là que se décident la périodicité et la délégation. Tenez le temps sur les trois premiers points pour y arriver avec du monde, et si vous devez sacrifier quelque chose, sacrifiez le point 3 : les propositions pour le plan peuvent se construire à la prochaine assemblée ou en ligne.

LES RÈGLES, ANNONCÉES AU DÉBUT

Énoncez-les à voix haute avant la première prise de parole. Personne ne peut respecter une règle qu'il ne connaît pas, et les annoncer d'emblée évite d'avoir l'air d'improviser une sanction en cours de route.

- ▶ **Chacune et chacun peut parler**, en levant la main. Aucune inscription préalable, aucun filtre.
- ▶ **Deux minutes maximum** par prise de parole, pour qu'un maximum de personnes puissent s'exprimer.
- ▶ **Priorité aux personnes qui n'ont pas encore parlé**. Celles qui ont déjà pris la parole passent après, systématiquement.
- ▶ **La fermeture éclair**. On alterne les prises de parole, une femme, un homme, pour que la parole ne soit pas confisquée, ce qui arrive dans presque toutes les assemblées sans qu'on le veuille.

POURQUOI CES RÈGLES

Sans elles, une assemblée est dominée en vingt minutes par quatre personnes habituées à parler en public. Les règles ne brident pas la parole, elles la redistribuent. Dites-le : ce n'est pas de la procédure, c'est ce qui permet d'entendre celles et ceux qu'on n'entend jamais.

TENIR LE TEMPS SANS BRUSQUER

- ▶ **Prévenez trente secondes avant la fin**, d'un geste convenu, plutôt que de couper net.
- ▶ **Annoncez qui parle et qui suit**. Les gens attendent plus patiemment quand ils savent que leur tour arrive.
- ▶ **Rappelez le temps restant** à chaque changement de point.
- ▶ **Reformulez** les interventions longues en une phrase, à voix haute, et demandez confirmation. Ça clarifie et ça fait gagner un temps considérable.

LES PREMIÈRES PRISES DE PAROLE

L'équipe d'animation doit être particulièrement vigilante à permettre à des personnes n'ayant jamais parlé de prendre la parole pour la première fois. Le fait de couper en groupes plus petits peut aider, mais ne suffit pas toujours.

CE QUE L'ANIMATION PEUT FAIRE

L'animation est légitime pour deux choses, et il faut le dire clairement au début.

- ▶ **Interrompre une parole qui dépasse le temps**. Ce n'est pas un jugement sur le contenu, et personne n'a à s'en offusquer.
- ▶ **Refuser une prise de parole qui attaque des personnes**. Propos racistes, sexistes, homophobes, transphobes, validistes, ou mise en cause personnelle. On coupe, on rappelle le cadre, on passe à la suivante, sans ouvrir de débat sur le fait de couper.

En dehors de ces deux cas, l'animation n'arbitre pas les désaccords de fond. Un désaccord politique se règle par la discussion et par le vote, pas par le micro.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Deux personnes joignables et identifiées, dont au moins une femme, annoncées au début de l'assemblée, et un endroit au calme pour se mettre à l'écart. Si quelque chose survient : croire la personne, ne pas l'interroger, lui demander ce dont elle a besoin, respecter sa réponse, ne rien décider à sa place, ne rien diffuser. Écarter la personne mise en cause du lieu et de son rôle, sans en faire un tribunal public. Le 3919 est ouvert sept jours sur sept.

 TROIS MARCHES, DANS CET ORDRE

On ne passe à la suivante que si la précédente ne suffit pas. Annoncez la méthode avant la première décision.

1 LE CONSENSUS

L'animation formule une proposition claire, en une phrase, et demande si tout le monde est d'accord. Si personne ne s'y oppose, c'est adopté. La plupart des décisions passent ainsi, et c'est très bien.

Formulez toujours la proposition à voix haute avant de demander l'accord. Une décision prise sur une phrase que personne n'a entendue en entier se défait la semaine suivante.

2 LA LEVÉE D'OBJECTION

S'il y a des objections, on ne vote pas tout de suite : on essaie de les lever.

- ▶ Demandez à la personne **ce qui la bloque précisément**, pas ce qu'elle préférerait.
- ▶ Cherchez **une modification de la proposition** qui règle son objection sans vider la proposition de son sens.
- ▶ Reformulez la proposition modifiée, et redemandez.

Deux tours suffisent en général. Au troisième, passez au vote : au-delà, l'assemblée s'épuise et le blocage devient un rapport de force déguisé.

3 LE VOTE AUX DEUX TIERS

Si ça bloque toujours, on vote à main levée. La proposition est adoptée si elle réunit **les deux tiers des voix exprimées**.

Deux tiers plutôt que la majorité simple, parce que ce sont les mêmes personnes qui devront ensuite faire le travail : une décision arrachée à une voix près ne se met jamais en œuvre. Si les deux tiers ne sont pas atteints, la proposition est reportée à la prochaine assemblée, avec le temps de la retravailler.

 L'ASSEMBLÉE EST SOUVERAINE SUR SES PROPRES RÈGLES

Tout ce qui est écrit ici est une proposition de départ, pour que le 26 au soir ne se passe pas à débattre de la méthode. **En se réunissant régulièrement, votre assemblée pourra faire évoluer ses règles** : durée de parole, mode de décision, périodicité, rôles. C'est à elle d'en décider, pas à la coordination.

 LE CADRE APARTISAN

Il vaut aussi dans l'assemblée, et c'est là qu'il devient concret, avec des militantes et des militants de partis présents dans la salle.

Notre mobilisation n'est **pas apolitique**, nous nous occupons des choses de la cité. Elle n'est **pas antipartisane**, s'engager dans une asso, un syndicat, un collectif ou un parti n'a rien de honteux. Elle est **apartisane**, elle n'invite à soutenir aucune organisation en particulier. Personne n'impose son étiquette à toutes et tous, et personne n'interdit à quiconque la sienne.

Chacune et chacun parle en son nom, à égalité, quelle que soit l'organisation qui l'a envoyé. L'assemblée ne prend pas position pour une organisation, et elle n'exclut personne à cause de la sienne.

SI VOUS ÊTES NOMBREUSES ET NOMBREUX

✂ COUPER L'ASSEMBLÉE EN DEUX TEMPS

Il n'y a pas de nombre à partir duquel il faut découper : c'est à l'assemblée d'en juger sur place. Les signaux qui doivent alerter : on ne s'entend plus au fond, les gens du bord décrochent ou partent, la file de mains levées ne se vide jamais, toujours les mêmes parlent. Si l'un d'eux apparaît, découpez.

TEMPS 1 - EN QUATRE GROUPES

On se sépare en quatre petits groupes, un par point de l'ordre du jour : agir, s'allier, proposer, décider. Chaque groupe travaille son point, avec sa propre animation et sa propre prise de notes. Comptez quarante minutes.

TEMPS 2 - EN PLÉNIÈRE

On se retrouve tous ensemble. Chaque groupe restitue en cinq minutes. L'assemblée discute, amende, et finalise les décisions selon la méthode habituelle. Comptez quarante minutes.

- ▶ **Répartissez-vous par centre d'intérêt**, pas au hasard : chacune et chacun choisit son groupe. Rééquilibrez seulement si un groupe se retrouve à trois personnes.
- ▶ **Désignez les quatre animations à l'avance**, avant le 26. C'est le point qui demande le plus de préparation.
- ▶ **Éloignez physiquement les groupes**, quatre coins de la place, sinon personne ne s'entend.
- ▶ **Chaque groupe désigne qui restituera**, et prépare deux ou trois propositions formulées, pas un compte rendu de discussion.

LE POINT DE VIGILANCE

La plénière doit garder le pouvoir de décider. Un groupe ne décide pas à la place de l'assemblée, il prépare et il propose. Dites-le au moment de la répartition, sinon la restitution devient une annonce et plus personne n'ose amender.

LE RELEVÉ DE DÉCISIONS

Publié dans les 48 heures, sur un **Framapad** dont le lien est partagé dans la communauté Telegram, pour que les personnes présentes puissent l'amender.

Un compte rendu, pour être lu, doit être principalement un relevé de décisions. Pas le récit de la séance, pas qui a dit quoi. Dix lignes qui se vérifient d'un coup d'œil.

- ▶ Ville et date.
- ▶ Les décisions, une par ligne, formulées telles qu'elles ont été adoptées.
- ▶ Qui fait quoi, avec un prénom en face de chaque tâche.
- ▶ La date et le lieu de la prochaine assemblée.
- ▶ Les points reportés, pour ne pas les perdre.

Le fait qu'il soit amendable règle les désaccords de mémoire sans qu'il soit besoin d'une réunion supplémentaire.

ET APRÈS

- ▶ **1er et 2 novembre** : coordination nationale à Paris, avec les personnes désignées par les assemblées qui ont choisi d'en envoyer.
- ▶ **14 novembre** : nouvelle marche, premier samedi de la COP31.
- ▶ **Entre les deux** : vos assemblées, au rythme que vous avez choisi, et les actions locales que vous avez décidées.

LE 26 SEPTEMBRE N'EST QU'UN DÉBUT

Chaque ville s'autodétermine, dans la complémentarité des modes d'action et le respect de ceux des autres. La coordination relie et outille, elle ne décide pas à votre place. **On ne vient pas seulement défiler, on vient construire la suite.**

LA FICHE À EMPORTER

Imprimez cette page et donnez-la aux personnes qui animeront. Elle tient dans une poche et se lit sur une place, à 18h, avec du bruit autour.

AVANT DE COMMENCER

- ▶ Vérifier la sono ou les mégaphones, et les batteries.
- ▶ Rassembler les cinq rôles : animation, parole, temps, deux personnes aux notes, écriture publique. Si personne n'a été désigné, prendre un temps pour constituer l'équipe avant de commencer.
- ▶ Vérifier qu'il y a de quoi écrire en grand, visible de toute l'assemblée.
- ▶ Écrire l'ordre du jour en grand, quelque part de visible.

CE QU'ON DIT EN OUVRANT

« On est là pour décider ensemble de la suite. Voici l'ordre du jour : agir, s'allier, proposer, décider. On a deux heures.

Est-ce que quelqu'un a besoin d'une traduction, de la langue des signes, ou d'une autre langue ?

Tout le monde peut parler en levant la main, deux minutes chacune et chacun. Priorité à celles et ceux qui n'ont pas encore parlé, et on alterne une femme, un homme, pour que la parole ne soit pas confisquée.

Les enfants sont les bienvenus ici, et il y a un coin pour eux à côté si vous préférez.

Pour décider : on cherche l'accord de tout le monde. S'il y a des objections, on essaie de les lever. Si ça bloque, on vote, et il faut les deux tiers.

Enfin, **[PRÉNOMS]** sont joignables si quelqu'un subit ou voit une violence sexiste ou sexuelle. »

CE QU'ON NOTE PENDANT

Décisions adoptées

Qui fait quoi

Périodicité retenue, date et lieu de la prochaine assemblée

Coordination nationale des 1er et 2 novembre : on envoie des personnes ? Si oui, lesquelles

Points reportés

AVANT DE SE SÉPARER

Relire à voix haute les décisions et la date de la prochaine assemblée. Remercier. Rappeler que le relevé de décisions sera publié sous 48 heures sur un Framapad, dans la communauté Telegram, et que chacune et chacun pourra le corriger.